

# Règlement de la tombola « Week-end du Client 2023 » organisée par l'ADL de Durbuy

La participation à cette action entraîne d'office et sans possibilité de renonciation l'acceptation des règles suivantes :

1) La présente action est organisée dans les différents **commerces participants à l'action « Week-end du Client »**, édition 2023.

Voir liste complète sur [www.weekendduclient.be](http://www.weekendduclient.be)

2) Cette action prendra cours **le 30 septembre**, et se terminera **le 06 octobre 2023** inclus.

3) Chaque participation à cette tombola nécessitera **trois cachets/signatures** qui seront apposés par **trois points de ventes différents** lors d'un achat (ou d'un service rendu), quelque soit le montant de la transaction.

4) Cette action est ouverte uniquement à toute **personne majeure**. En cas de doute, la majorité peut être vérifiée par simple demande de la carte d'identité.

5) Seules les **cartes originales** distribuées dans les commerces seront acceptées, toute photocopie ou autre moyen de reproduction étant strictement interdit sous peine de se voir exclure d'office et de façon définitive de l'action.

6) Chaque participant complètera **correctement et lisiblement** le verso de la carte avec ses coordonnées : nom + prénom, adresse e-mail et n° de téléphone ou de gsm.

7) Les commerçants participants s'engagent à **distribuer** et à **récolter** les cartes correctement complétées.

8) Dans la semaine qui suit l'action, un agent de l'ADL récoltera les cartes complétées et procédera au **tirage au sort des gagnants**. Ceux-ci seront **prévenus individuellement** par téléphone ou par courriel. Les prix seront à retirer au bureau de l'ADL situé Grand'Rue 24 à Barvaux (1er étage) ou directement chez les commerçants qui offrent les lots. Si un gagnant ne réclame/retire pas son lot dans un délai de 1 mois consécutif à l'envoi du courriel (ou tout autre moyen de communication) envoyé par l'ADL de Durbuy, le droit au lot sera annulé.

9) L'ADL de Durbuy se réserve le droit d'exclure les personnes qui ne respectent pas les présentes modalités de participation. Aucune réclamation ne sera acceptée.

10) L'action n'est pas accessible aux membres du personnel de l'ADL de Durbuy, ainsi qu'aux membres de leur famille.

11) Les données reprises sur les cartes de validation à la présente action ne seront utilisées qu'à des fins d'identification des gagnants et ne peuvent être utilisées à des fins commerciales. Celles-ci seront détruites 3 mois après la fin de l'action.

12) Toute personne ayant participé à cette action a la possibilité d'accès et de modification de ses coordonnées en vertu de la loi en vigueur du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée en matière de traitement de données à caractère personnel telle que modifiée par la loi du 11 décembre 1998.

Etabli à Durbuy, en septembre 2023

Organisateur : ADL de Durbuy, Grand'Rue 24 - 6940 BARVAUX s/OURTHE – 086/219 836